

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

Participer à la redélimitation de la seigneurie



Objectifs pédagogiques

- Comprendre un document historique
- Mettre en relation limites du territoire et droits du seigneur
- S'intéresser au rôle de la forêt dans le passé.



Public cible

Collège, Lycée

DOCUMENT 16

Extrait d'un compte rendu de reconnaissance des limites de la seigneurie, envoyé par le prévôt Johann Lipp à son seigneur le comte Palatin du Rhin, 15 juin 1668, **ADBR 2 J 20c**.

Présentation du document

En 1668, les anciens du ban de la Roche accompagnent le garde-forestier Johann Lipp et font le tour du ban dont les limites sont définies par des arbres ou des rochers. La nature juridique de cet espace est aussi définie par les témoignages des anciens. Ce tour du ban permet aussi d'évaluer la capacité en bois pouvant approvisionner les ateliers de la métallurgie.

CONTEXTE

Redélimiter la seigneurie avec les anciens

La reconnaissance officielle des limites d'un ban, en l'absence de cadastre précis est un phénomène important dans la vie des campagnes et dans l'administration seigneuriale. Elle ne peut se faire qu'en s'appuyant sur la mémoire des plus anciens. Après la guerre de Trente ans, il faut en raison de la dépopulation, du renouvellement des administrateurs et du relâchement de l'autorité, redéfinir les droits et les limites.

Source : Jordan (Benoît), Peter (Daniel), *la Basse Alsace au XVIIe siècle, Album paléographique*, Archives départementales du Bas-Rhin, 1998.

QUESTIONNEMENT

► Présenter le document

- Source/origine ?

.....

.....

- Son auteur ?

.....

- De quand date-t-il ?

.....

.....

- Dans quel contexte historique est-il écrit ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► Rechercher des informations

- Quelle est la mission du prévôt ?

.....

.....

.....

.....

- Par qui est-il accompagné ? Pourquoi ces personnes sont-elles dignes de confiance ?

.....

.....

.....

.....

- Quels sont les éléments naturel ou humain qui permettent de se repérer ?

.....

.....

.....

.....

► Donner du sens aux informations

- Quel est, d'après ce document, le rôle de la forêt ?

.....

.....

.....

.....

- De quelles façons les seigneurs rétablissent-ils leur autorité après la guerre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Qui sont les acteurs de ce rétablissement du pouvoir ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

► **Rechercher**

- Quels sont les principaux usages de la forêt au XVII^e siècle ? Et aujourd’hui ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFO +

Un espace vital pour les communautés villageoises

Au moyen âge les forêts appartiennent à la féodalité. Les seigneurs ont été amenés, soit par tolérance, soit par donation ou par concession à consentir des droits d’usage dans leur forêt. La nécessité d’y mettre de l’ordre se fait sentir plus tard, avec l’accroissement de la population, celle de la consommation et de la valeur des produits forestiers.

Les droits d’utiliser la forêt sont multiples : droit de pâture ou de pacage (parcours du troupeau), droit de glandée (mener les porcs dans la forêt pour qu’ils se nourrissent des glands), droit d’affouage (prendre du bois pour le chauffage) ou droit de marnage (concernant le bois de construction).

Les conflits entre communautés villageoises, viles, seigneurs laïcs et ecclésiastiques se développent à partir du XVI^e siècle et prennent beaucoup d’ampleur au XVIII^e siècle.

Source : article de Bernard Rombourg, « les droits forestiers », *Bulletin de la société d’Histoire de Reichshoffen*, 1986

